
Programme de Formation

Formation AIPR - Opérateur

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Cette formation s'adresse à tous salariés ouvriers de travaux publics ou privés devant intervenir sur chantier sur la conduite d'engins.



⌚ Objectifs pédagogiques

- Connaitre et appliquer l'ensemble des éléments normatifs relatifs à la réforme anti-endommagement, en application de l'arrêté du 22-12-2015 relatif au contrôle des compétences des personnes intervenant dans les travaux à proximité des réseaux.
- Appréhender la réglementation liée à la réforme anti-endommagement Identifier les différents réseaux (électricité, gaz, eaux potables, eaux usées, télécommunication, etc...).
- Identifier les risques et adapter leur méthode de travail en fonction des risques encourus.

★ Description

- Le décret anti-endommagement et les arrêtés d'application en rapport :
 - Les documents CERFA et leur utilisation : DT-DICT, ATU, constat contradictoire, ...
 - Les exigences du décret pour les différents acteurs : l'entreprise, l'exploitant et le maître d'ouvrage.
 - Les classes de précisions des ouvrages (A, B, C).
 - Définitions – Glossaire
 - La réglementation AIPR (Autorisation d'intervention à proximité des réseaux)
- Le guide technique :
 - Les recommandations et les prescriptions techniques usuelles
 - Les types de réseaux concernés (DT – DICT)
 - DT suivie d'une DICT – Préparation du projet et préparation des travaux • DT-DICT conjointes – « Régime simultané »
 - Les cas de dispense
 - Les pages sensibles du guide technique.
 - La compréhension des normes.
- L'exécution des travaux
 - Le marquage-piquetage
 - Cas particulier des travaux urgents - « ATU »
 - L'Application du « guide technique »
 - La reconnaissance sur le terrain
 - En cas de dommage, d'arrêt de chantier...
 - La structure et l'architecture des ouvrages.
 - Les normes cartographiques associées aux différents réseaux et affleurements.
 - Les investigations complémentaires : les différentes techniques de détection intrusive ou non.
 - Les risques associés aux travaux à proximité des réseaux : accidents sur ouvrages électriques, accidents sur ouvrages gaz.
- Evaluation QCM en ligne du Ministère de la Transition écologique

★ **Prérequis**

- Occuper des fonctions d'ouvrier de travaux publics ou privés et devant conduire des machines (pelle, tractopelle, grignoteuse, etc.)
- Savoir lire et écrire le français

✉ **Modalités pédagogiques**

- Feuille de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.
- Nous mettons en place des sessions de pratique individuelle ou collective en cours de formation afin de prévenir le décrochage des participants et rendre plus attractive notre pédagogie.

📖 **Moyens et supports pédagogiques**

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

📋 **Modalités d'évaluation et de suivi**

A l'issue de la formation, l'apprenant sera soumis au test "Evaluation QCM" en ligne du Ministère de la Transition Ecologique.

Les apports théoriques et pratiques sont considérés comme acquis sous réserve d'avoir obtenu un résultat satisfaisant aux QCMs (score minimal pour réussir à l'examen « opérateur » : 36 points – le score maximal possible étant de 60 points).

📅 **Durée de validité de la certification (en mois)**

60 mois